



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 119788

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les services d'appel d'urgence dans notre pays. Selon les informations en sa possession, il semble que la localisation des appels à partir des téléphones mobiles des victimes ne soit pas possible, à la différence des téléphones fixes. Or, un tel dispositif serait de nature à sauver un grand nombre de vies. Elle souhaite connaître, outre son sentiment sur ce point, si une extension de ce service est possible sur notre territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119788

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2324